

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, 14 janvier 2013

Réduction des émissions d'azote et de phosphates dans l'environnement par le biais d'une alimentation animale adaptée!

La Flandre a réussi à éliminer ses excédents d'engrais : le recours à une alimentation animale pauvre en nutriments a porté ses fruits. L'approche à la source a prouvé son efficacité. Dans le cadre de la Convention *Aliments à basse teneur en nutriments*, signée par la Ministre Schauvliege et le secteur des aliments pour animaux (dont l'APFACA), des contrôles ont été réalisés chez les 116 fabricants d'aliments composés participants (1.700 échantillons ont été analysés en 2012) : aucun dépassement des normes maximales (pour phosphates et protéines dans les différents types d'aliments) n'a été observé !

Le rapport d'avancement de la Vlaamse LandMaatschappij (VLM – département de la Mestbank) fait état d'une réduction des émissions d'azote et de phosphates respectivement de 12 % et de 23 % chez les porcs (par rapport à une production totale d'azote et de phosphates respectivement de 67 et de 31 millions de kg). Une réduction de 5 % (azote) et de 10 % (phosphates) a été enregistrée chez les volailles (soit 16 millions de kg d'azote et 7 millions de kg de phosphates).

Les fabricants d'aliments composés pour animaux adaptent de plus en plus la teneur en phosphates et en nutriments de leurs aliments en fonction des besoins de l'animal. La composition de l'aliment est également adaptée à l'âge de l'animal. La connaissance des techniques alimentaires est ainsi optimisée. Cette approche permet d'éviter le gaspillage sans pour autant porter atteinte aux résultats techniques ou au bien-être de l'animal!

Une première convention *Aliments à basse teneur en phosphore* avait déjà été signée en 1995, suivie par une nouvelle Convention *Aliments à basse teneur en nutriments* en 2006. Les deux Conventions séparées ont été regroupées en 2007 sous un dénominateur commun. La Convention actuelle, conclue entre le Cabinet de la Ministre flamand de l'environnement Joke Schauvliege et la Vlaamse Landmaatschappij – Département de la Mestbank d'une part, et l'Association professionnelle des fabricants d'aliments composés pour animaux, l'APFACA et la Fédération des mélangeurs à la ferme de l'autre, prend fin en 2014. Chaque année, les résultats des analyses sont évalués.

Les résultats des analyses révèlent des valeurs moyennes en-dessous des normes maximales, ce qui signifie que l'émission réelle d'azote et de phosphates par les animaux est surestimée! Il reste donc encore une marge de manœuvre pour stimuler davantage la réduction des émissions d'azote et de phosphates. On examine maintenant si cette marge pourrait donner lieu à des normes encore plus strictes à l'avenir. Les résultats des recherches doivent apporter plus de clarté à ce sujet. Si la réponse est positive, l'on sera capable de réduire encore plus les excès d'azote et de phosphates, ce qui aura un effet positif réel sur notre environnement.

Pour plus d'informations, nous vous renvoyons au site web de l'APFACA: [Environnement > Conventions > Convention à basse teneur en nutriments.](#)

L'APFACA, l'Association Professionnelle des Fabricants d'Aliments Composés pour Animaux en Belgique, compte 160 affiliés. Ensemble, ils représentent 98% de la production nationale. Le secteur emploie 3000 personnes. Avec une production nationale de 6 millions de tonnes et un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros, le secteur des aliments composés est un des plus importants fournisseurs de moyens de production pour l'agriculture.

Note à la rédaction:

Pour plus d'informations:

Yvan Dejaegher, 02/512 09 55 ou 0477/31 88 75